

## Le nom de Comminges.

Transcr. de *gr. Kumbānigē* (avec s. de c. d. f. Tarbes, Lourdes), attestations en gascon ancien

1<sup>o</sup> Comenge : don à la basilique du Temple de Jérusalem  
à 5<sup>o</sup> ethyphone 1184 → 3<sup>o</sup> fois dans don à l'ordre  
du Temple par Berant et Bernard comtes &  
de Comminges. - le problème consiste à rattacher  
à Comenge. - On a étape intermédiaire fournie  
par transcription de l'évêq. de Comminges au concile  
de Narbonne en 788 : commenense *redis episcopus*

Comminges  
= Ch. croisée

Problème posé pour la 1<sup>o</sup> fois en 1887 par le titre  
Thomas in Faucetis et Lettis de Bordeaux. 1<sup>o</sup> fait  
évident par le *ch. de Comminges*. Mais  
tout de suite difficulté phonétique : en gascon,  
le groupe -nw- donne *non-n*, mais -mb- !  
*invidia* > *embajo* *invenire* > *kumbānigē*, on dans  
d'autres mots *l* : *conventus* > *Kubēn* *coniture* >  
*Kubētā*, mots dans lesquels *kw-* n'était déjà plus  
semblable de la latine vulgaire (cf. f. *convent*). Par  
conséquent, suivant les lois de la phonétique gasconne,  
la toponyme comminge aurait dû donner \**Kumbenigē*,  
*Kubenge* et non *Kumenigē*.



Mais d'autre part, on voit que le groupe latins-mb.  
intermédiaire  $\gamma$  m. Ex: \*comba, Kimo alt. comba,  
Kimo lat. cambare, Kamya.

C'est pourquoi, dans ma thèse de DES en Phonétique  
did. les-connexes, je conjecturais que conveniement  
avait été formé par ce type "combeniement", sans  
tenir d'ailleurs d'échapper mon hypothèse sur des faits  
d'observation. Je ne sais pas que M. Thomas avait  
déjà formulé la même conjecture en 1887, mais à regret  
d'en rendre compte par des lois phoniques.

Le principal argument de M. Thomas consiste  
à supposer l'action d'un substrat ibérique. (Ce substrat  
est basé sur les lois de la phonétique basque, cette langue  
est ainsi représentée le groupe ibérique, un substrat  
et une trace des habitudes phoniques de la langue  
particulière au domaine concerné avant l'introduction  
des latins. Or, suivant l'écriture, les mots latins  
sont écrits par la langue et sont en traitement  
de  $v \rightarrow m$ . Ex: basque murreka, lat. verruca;  
mimenz vimen. De telle sorte que dans conveniement  
ce  $v$  serait passé à  $v$  ou pas suite d'un substrat  
ibérique.

<sup>non écrite</sup>  
Or M. Javel, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse,  
vient de reprendre tout le problème de la venue



de Ethelb. Anciens (publ. Faculté de Lettres à Bordeaux)  
1960. M. Javel, éminent spécialiste de philologie berge,  
convenu par exemple sur la loi de l'achaine  
ou sur les berges, est à peu près illusoire. Sans entrer  
dans le détail de la récente argumentation de M. Javel,  
il est à retenir par exemple que le nom de lieu latin  
Vitina > berge Bithina (le v est pour u, et non  
à us) - le nom berge de Bideritz et le Mieritz.  
Cette ville était autrefois du domaine berge, mais  
est aujourd'hui du domaine gerson. La forme gersonne  
Bideritz atteste que le passage de b à u en berge  
est très tardif, postérieur au temps relativement  
reculé où le gerson a supplanté le berge dans  
cette ville, et qu'en tout cas, il ne saurait être  
antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, où nous trouvons déjà  
des noms cumanigés. Il faut donc renoncer

à l'idée d'une généralisation de cumanigé par un substrat  
iberique. Voici maintenant la théorie de M. Javel.  
Il constate <sup>à propos de</sup> que Strabon (l. IV, ch. 11) transcrit  
le géographicien grec de l'époque par Κοροουσιον;  
mais sur cette base, tous les mss. de Ptolémée donnent  
Κοροουσιον. On a tout bien à l'exception de Ptolémée  
à vouloir reproduire la prononciation locale des  
toponymes, alors que certainement il n'est pas



la forme officielle latine. Et on a souvent à aboucler  
l'application de consonnes: "individes ressemblables", on  
souvent a été encaissé à l'ère de ces étymologies, populaires  
que j'ai rapportés à la fin de mon article sur Vieilles.  
La forme pré-romane ressemblait au mot latin  
conclama, mais a deux excellentes raisons: car par  
un rapprochement phonétique qu'elle a été adaptée  
au terme latin.

ou peut

A partir d'une forme consonnante, on a un groupe  
-m-w-unique en son genre: il n'y a aucune raison  
pour que ce groupe n'ait pas abouti à -m-. D'ailleurs,  
que la u latine comme ~~individes~~ latine, vers la fin  
de l'époque, pour a u bilabiale, pour a b. Ce trait est  
à retracer de la français arabe comme celle de l'it.  
serbare & serbare. A plus forte raison en voisinage  
de m - ce w a-t-il dû passer à b. On a ainsi  
l'application de la forme ~~conclama~~ supposé Kombenian,  
d'ailleurs attesté par la Notitia civitatum, qui donne  
Civitas combianensis, et par l'anonyme de Ravenna,  
qui donne combianis. Cette forme combenian  
est ensuite passée à combenian & attesté par la  
nomenclature de l'évêque de Narbonne, rapporté à  
la phonétique qu'on a vu en mb > m.

(1) ~~patronne~~ ~~ressa~~ pubertatis CL 2120 159 ap. J.C. a bolis  
CL XIV. 3323 qui bixit CL pomic et cetera patronne  
bene carati (L VI 12. 210 (ité par Méd. Phon. lat. 542)